

Décision

Générale

colonial

## Décision n° n° 62 portant nomination d'une Commission chargée d'établir et de tenir à jour un contrôle des civils (fonctionnaires et particuliers) à évacuer pour raison de santé.

n° 62

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
26 janvier 1942

Numéro JO  
n° 1 du 01/01/1942

Date du numéro  
1 janvier 1942

### VISAS

Le Gouverneur de Ju Côte française des somalis et dépendances, commandeur de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique, du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret au 18 juin 1884,

### TEXTE INTÉGRAL

Art. 1. — Une Commission présidée par le médecin Heutenant-colonel Legeidie, assisté des médecins commandants Leitner et Le Bihan, établira et tiendra à jour la liste de classement des civils (fonctionnaires et particuliers) à évacuer pour raison de santé. Elle se réunira au moins une fois par mois pour examiner les candidats et établir, d'autre part, toutes propositions d'évacuation d'office qu'elle estimera nécessaires.

#### Art. 2

— Les demandes devront être adressées au chef de la colonie et exposer les motifs personnels susceptibles d'être accessoirement pris en considération (âge, Coloniaux, situation de famille et professionnelle...) Art. — La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

NOUAILIETAS